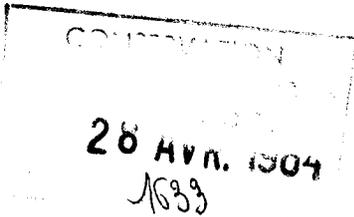


PARIS, le 27 Avril 1964
170 bis, Rue de Grenelle (7^e) INV. 09-89



L'Architecte en Chef HERMITE

à

Monsieur le Conservateur des
Bâtiments de France
à MONTPELLIER (Hérault)

LOZERE
Chateau de CASTANET

R A P P O R T

Le chateau de Castanet est une construction du XVI^e siècle d'une grande simplicité en belles pierres de granit et ses maçonneries en bon état ne nécessitent qu'un rejointoiement général.

A l'intérieur, il comporte de nombreuses cheminées de l'époque ainsi que des planchers à poutres et solives apparentes. Sa charpente est en bon état et sa couverture ne demande qu'à être remaniée.

Construit sur plan carré, flanqué de quatre tourelles, il se silhouette de façon très heureuse dans la vallée.

Le barrage actuellement réalisé par l'E.D.F. créera une retenue d'eau qui formera un lac artificiel dont le niveau affleurera le rez-de-chaussée du chateau ce qui peut donner beaucoup d'intérêt au site.

Pour toutes ces raisons, je pense qu'il serait souhaitable de prévoir la protection de cet édifice par son inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

P.J. - Un dossier en retour.

Département

LOZERE

Commune

POURCHARESSES

Arrondissement

MENDE

Canton

VILLEFORT

Monument Château de Castanet

Situation exacte En bordure de la rivière Altier, à l'embranchement du chemin de Valfournès sur la route N.101.

Propriétaire Electricité de France

Adresse

Profession

Nature de la protection proposée Inscription à l'Inventaire Supplémentaire

Étendue des Monuments Historiques

Ensemble de l'édifice, façades et toitures; y compris sept cheminées de pierre

Époques de construction XVIème s. (1578)

État de conservation Ensemble en bon état, à l'exception d'une seule pièce (chambre à coucher) éprouvée par un incendie vers 1960 (plancher carbonisé). Charpentes anciennes, bonnes; quelques chevrons modernes vermoulus.

Réparation à prévoir d'urgence Néant

Estimation globale de ces réparations "

Crédit d'entretien nécessaire

Le propriétaire consentirait-il au classement?

Renseignements bibliographiques 1) Marius Balmelle, notice historique (jointe);
2) B. BARDY, le Château de Castanet, dans le N° mars-avril 1963 de LOU PAIS (Montpellier);
3) Vicomte de Lescure, Armorial de Gévaudan, Lyon 1929, pp.529-531.
4) Brémond, Nobiliaire Toulousain, p.7.
5) Grandmaison, Dictionnaire héraldique, p.331.

Documents graphiques et photographiques connus De Lescure (photos, en annexe).

Historique Simple "mas" au treizième siècle, Castanet dépendait des seigneurs pariers de la Garde Guérin, chargés de la sécurité de la voie Regordane (1). Vers 1571, Jacques d'Isarn, issu d'une famille ayant compté un consul de la Garde Huérin, un bailli et syndic de Villefort, en fit l'acquisition pour 6.000 livres et construisit le château (1).

M. Balmelle (1) indique qu'un linteau, sur la porte d'entrée, portait l'inscription: "L'an 1578 et le 19 avril a fet fere la presente euvre noble Jacques Isarne". Ce linteau a disparu (fig.37).

Le jugement de maintenue de noblesse des ISARN, prononcé en 1668 par l'intendant Bazin de Bezons, mentionne que cette famille a fait remonter ses preuves écrites à 1544 (4), lui attribuant pour blason: "d'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef de deux besants du même, en pointe d'un croissant d'or" (4), armes reproduites, à de légères variantes près, dans d'autres ouvrages héraldiques (3)(5).

Ce blason est sculpté sur la cheminée du rez-de-chaussée (cuisine actuelle), où la fasce et le croissant se distinguent, quoiqu'empâtés par plusieurs couches de peinture.

Description sommaire Par héritage, le château passa, au XVIIème siècle, à un petit-neveu de Jacques, prénommé Jacques-Joseph, lequel épousa en 1684 Marie-Suzanne de Varicourt. Celle-ci, protégée de Madame de Maintenon, devint sous-gouvernante des enfants de France et marquise de Villefort. L'éducation du futur Louis XV lui fut confiée et sa belle-fille, à son tour, veilla à l'éducation du duc de Berry, du Comte de Provence et du Comte d'Artois, c'est-à-dire de Louis XVI, Louis XVIII et Charles X (1).

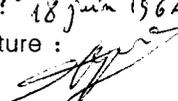
Pendant en juillet 1760, Louis-François d'Isarn, marquis de Villefort, avait vendu Castanet à un avocat de Villefort, Jean-Louis Baldit, lequel testa en 1779. La veuve vendit en 1784 à Bonnet-Ladevèze, bailli de Villefort, dont les biens furent ensuite vendus comme "biens nationaux" à Théodore Borelli et Joseph André. (1)

En 1807, Borelli recéda le château aux enfants de Bonnet-Ladevèze qui le conservèrent jusqu'en 1890; la famille Mathieu l'acheta et le garda jusqu'en 1932, date à laquelle il fut acquis par la famille PITON. C'est Madame Veuve PITON qui a, tout récemment, vendu le château à l' E.D.F.

La mise en eau prochaine d'un barrage doit élever le niveau de la rivière jusqu'au pied du château; l'ensemble du site y gagnera sans doute, mais les annexes fortifiées (poternes visibles sur les fig.17 à 22) disparaîtront; il convenait donc d'en mentionner l'existence.

DESCRIPTION SOMMAIRE. De plan rectangulaire (20 m sur 14) le château est flanqué de quatre tours, dont trois sont rondes et une barlongue (8m,00 sur 5m,40) à l'angle Nord-Est (fig.1).

L'entrée, sans aucun appareil, se trouve dans la façade Est: une simple petite porte rectangulaire, à droite de cette façade, donne accès à une grande pièce, à usage de cuisine (fig.25).

Date: 18 juin 1964
Signature: 

Ne rien coller sur cette fiche

Dans la même façade, à gauche, une autre petite porte était probablement celle dont le linteau portait l'inscription de 1578, attribuant la construction du château à Jacques d'Isarn; ce linteau a été enlevé (fig.37).

Longue de 14 mètres d'une tour à l'autre, cette façade orientale est percée de trois fenêtres, à chacun des deux étages supérieurs; les encadrements portent les traces de scellement des grilles (fig.26); l'une présente un meneau vertical, au-dessus de la fenêtre du rez-de-chaussée, dont le meneau a disparu (fig.23,26).

Une autre porte rectangulaire donne directement accès à l'escalier, situé dans la tour barlongue Nord-Est; cette porte, pratiquée dans la face interne, au Sud, est surmontée, tout en haut de la tour, par une petite bretèche (fig.24,25).

L'escalier se compose de volées parallèles de 11 et 7 marches, séparées par un mur d'échiffre plein; l'emmarchement est de 1m,25, le pas de 0m,19, le giron de 0m,32, sans bec. Il est éclairé à l'Est par de petites fenêtres carrées (fig.27), et les paliers prennent jour, au Nord, par des fenêtres plus hautes, à meneau horizontal (fig.28).

La façade Nord ne mesure que 5m,35 de longueur entre la tour barlongue et la tour circulaire du Nord-Ouest; elle ne possède qu'un seul alignement de fenêtres étroites (fig.28,29).

Entre ses deux tours rondes, la façade occidentale mesure 14m,50 de longueur et se raccorde aux deux tours par des murs biais (fig.30,34). A gauche, contre la tour Nord-Ouest, une bretèche bien conservée repose sur des corbeaux simples (fig.31). A droite, un ouvrage encorbelé plus large, est formé de petits matériaux, s'appuyant sur un arc tendu entre deux corbeaux (fig.32).

A la base de cette façade, une ouverture sans encadrement donne accès à un local aménagé en étable. Le mur y mesure 1m,05 d'épaisseur. (fig.30).

La façade Sud, défendue par la rivière et l'escarpement rocheux, présente deux séries de fenêtres, jadis munies de grilles (fig.19,35,36).

CANONNIERES. Chacune des tours était munie, sur deux niveaux, à la base et à mi-hauteur, de canonnières assurant la défense et, pour la plupart, disposées en flanquement (fig.18,20,27,29,35). La tour Sud-Est avait même une canonnière à l'étage supérieur (fig.27). Les encadrements de granite de ces embrasures, très soignés, mesurent en général 0m,58 de hauteur extérieure sur 0m,85 de largeur; la hauteur vide étant de 0m,33 (fig.33). D'autres mesurent seulement 0m,80 sur 0m,30. Les axes des canonnières superposées sont légèrement décalés (fig.27,29).

CHEMINEES. A l'intérieur, il subsiste sept cheminées de pierre, toutes très simples (fig.38,39,40). La plus grande, dans la cuisine, montre, sous d'épais enduits, des traces du blason d'Isarn (fasce et croissant). Une autre portait ce blason peint, mais gratté, l'écu soutenu par deux lions; à la ~~haute~~ ^{haute}, vestiges d'une scène de chasse (un tireur à l'arc et un sanglier).

DEPENDANCES. De la tour Sud-Est partait en biais un élément de courtine, se raccordant à un ouvrage avancé puissamment construit; il s'agit, semble-t-il, d'une poterne débouchant à mi-hauteur de l'escarpement de base et permettant d'accéder à la rivière (fig.17 à 22). Ces ouvrages sont ruinés, ainsi que d'autres dépendances situées à l'Est du château (fig.23), ces constructions ayant probablement, dans leur principe, clôturé la cour d'entrée dont la porte (ou avant-porte) a disparu. (il est à remarquer qu'une amorce de mur, contre la tour barlongue à l'Est, correspond précisément à une embrasure biale qui en assurait le flanquement (fig.27); la porte devait se trouver là).

18.6.1964

[Signature]

RECENSEMENT des EDIFICES ANCIENS de la FRANCE

Département LOZERE **Commune** FOURCHARESSES
Édifice Château de Castanet

Document annexés

Fiches 29

Photographies 24

Plans 1

Cartes Postales —

Dessins —

Divers { 1 vue couleur
 3 planches (cl. Escure)
 1 rapport (M. Hermite)
 1 notice historique (M. Balmelle)

Avis de l'Architecte en Chef

Avis du Conservateur Régional des Bâtiments de France

L'aménagement hydro-électrique du Chassezac, qui prévoyait primitivement la démolition du Château de Castanet l'épargne en fin de compte et cet édifice, dont le rez-de-chaussée baignera dans le plan d'eau, prendra de ce fait dans le paysage une nouvelle importance qui, sur un plan général, rend éminemment souhaitable l'inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques que, d'après le rapport de M. HERMITE, justifient ses qualités archéologiques. En outre il doit être le siège d'un centre culturel à l'activité duquel s'intéresse M. AUZAS, Inspecteur Principal des Monuments Historiques.

Avis de l'Inspecteur Général sur la protection à prévoir

Le château de CASTANET construit au XVI^e est un exemple assez typique et assez bien conservé de maison forte placée sur un point stratégique dans un site assez beau.

Nous donnons un avis très favorable à son inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. Cette protection semble nécessaire pour lui valoir des égards souhaitables lors de la mise en eau du barrage créé par l'EDF.

Paris le 27 juillet 1964

XX Ainsi se trouvent réunies trois conditions qui motivent amplement la mesure de protection proposée par M. HERMITE.

Mansuelle, le 28 juillet 1964
[Signature]

DELEGATION PERMANENTE DE LA COMMISSION SUPERIEURE
DES MONUMENTS HISTORIQUES

Séance du 12 octobre 1964

PROCES-VERBAL
#-----

LOZERE - POURCHARESSES - Château de Castanet

Rapporteur : M. AUZAS

La Délégation Permanente avait, dans sa séance du 27 juillet 1964, donné un avis favorable à l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques des façades et toitures du château de Castanet à POURCHARESSES.

M. AUZAS propose que 7 cheminées intérieures bénéficient également de cette protection.

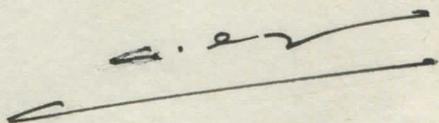
M. FROIDEVAUX se déclare entièrement favorable à cette proposition.

Après délibération, la Délégation Permanente se prononce pour l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques de l'ensemble du château de Castanet.

A cette occasion, M. AUZAS signale qu'un linteau daté a été arraché d'une porte de l'édifice et utilisé dans une maison particulière.

L'assemblée émet le vœu qu'une intervention amiable soit faite pour que le linteau en question puisse être remis à son emplacement d'origine./.

l'Administrateur civil secrétaire
de la commission supérieure


G. VAUQUEMIN

écrit

Département Lozère

Commune POURCHARESSES

Monument Château de Castanet

Adresse ou situation exacte Section B n° 419 - en contrebas du hameau de Castanet à 6 km
au Nord de Villefort

Utilisation actuelle Résidence privée - ouverture au public - manifestations culturelles
(concerts - expositions)

Propriétaire Electricité de France et syndicat intercommunal à vocations multiples

ARESSES - 48 -

Nature et étendue de la protection ~~Classement au titre des Monuments Historiques~~ (déjà inscrit
à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en date du 2 novembre 1964)

Le propriétaire consentirait-il au classement éventuel **oui**

Epoques de construction 2° moitié du XVI°

Etat de conservation : entièrement restauré

Travaux

Réparation à prévoir d'urgence Néant

Estimation (au besoin sommaire) de ces réparations Néant

Crédit d'entretien nécessaire 500 FR

N.B. Les trois renseignements précédents devront être fournis par l'Architecte des Bâtiments de France ou éventuellement
par l'Architecte en Chef des Monuments historiques.

Renseignements bibliographiques

- Archives départementales de la Lozère III E 7209 - 7290
F 559 - F 124 - G 251 - 476 - 597 - 1749 - 368 - 3690
- Archives départementales du Gard : E 478 - 481 III E - 36 - 337
- "Lou País" n° 99 - Article de Benjamin BARDY
- "Le château sauvé des eaux : CASTANET" plaquette touristique d'H. GIBERT

Documents graphiques et photographiques anciens connus

Matériaux de construction Granit
 Bois
 Lauzes

Historique Etymologie : du bas-latin "CASTANETUM" : le bois de châtaigniers - le suffixe gallo-romain "etum" désigne un bois.

Date de construction : connue

La porte d'entrée du château portait autrefois un linteau sculpté dans le granit une inscription : "L'AN 1578 et le 15 AVRIL a fait faire la présente oeuvre noble Jacques ISARN". Cette pierre est actuellement sur la façade de la maison neuve bâtie par le dernier propriétaire (M. MICHEL), au bas du village de Castanet.

Cependant le château actuel a pu succéder à une construction plus ancienne qui aurait contrôlé ainsi un point de franchissement de l'Altier et la route qui descend du Mont LOZERE.

Le château est lié à l'ascension d'une famille :

La famille de Jacques ISARN : divers documents manuscrits nous la font connaître :

- originaire de VILLEFORT

- le nom a évolué au fil des ans : ISARD, YSARD, ISARN.

Description sommaire

1411 : "Raymond YSARD" cité comme témoin d'un acte passé au château du Roure

1472 : Pierre YZARD, bailli de Villefort et Genolhac

1515 : Pierre YZARD, syndic de Villefort et fils du précédent

1562 : Noble Jacques ISARN est seigneur de Coursoules et coseigneur de Villefort

1571 : Jacques ISARN achète la terre de CASTANET qui relevait des seigneurs pariers de la Garde-Guérin avec le terroir du Legal et du Montat, et une parerie à la Garde-Guérin, ce qui lui permet de construire le château en 1578.

XVII° S : le nom se fixe désormais : "d'ISARN".

1668 : M. de BOZON, intendant du Languedoc, confirme par Jugement ses titres de noblesse et son blason à la famille d'ISARN - ("d'azur à la face d'or, accompagnée de trois besants de même en chef et d'un croissant de même en pointe")

Deux branches cadettes de la famille s'installent en Languedoc et en Rouergue. La branche aînée surtout des officiers des armées royales, se distingue ainsi :

1684 : Jacques-Joseph d'ISARN Marquis de VILLEFORT, Major de VALENCIENNES et de MONS, Chevalier de Saint-Louis, époux Marie-Suzanne de VARICOURT, qui obtient la charge de sous-gouvernante des enfants de France.

Elle éleva le Jeune Duc d'ANJOU, futur Louis XV, de santé débile.

Cette charge reste dans la famille d'ISARN de VILLEFORT jusqu'à la Révolution, de belles-filles en belles-filles, qui virent grandir Louis XVI°, Louis XVIII, Charles X et le dauphin mort au Temple.

La tourmente survenue, les d'ISARN restèrent fidèles au roi ; la famille comprenait alors trois membres :

Date : *Fiche établie par Alain PEYRE le 24 Mars 1976/...* -- / --
Signature :


(Ne rien coller sur cette fiche)

- le comte Pierre d'ISARN, marquis de Villefort, qui mourut à Londres en 1798. Il avait eu deux enfants décédés en bas âge.
- Charles-Auguste Parfait, abbé de Villefort, Vicaire-Général de Châlons-sur-Marne, Chanoine de Saint-Denis ; il fut un agent actif de Louis XVIII pendant l'émigration ; il mourut en 1822.
- Mlle de Villefort, religieuse de Saint-Cyr, mourut à Versailles en 1825 ; dernière représentante de la branche aînée.

Le titre de marquis de Villefort fut relevé alors par la branche cadette, émigrée en Aveyron, et subsiste de nos jours.

Dès 1760, la famille d'ISARN de Villefort avait rompu ses liens avec son berceau d'origine en vendant à Jean-Louis Baldit, avocat à Villefort, le château de Castanet, abandonné depuis un siècle pour Versailles ; il était, du reste, en mauvais état.

En 1784, nouvelle vente. L'acquéreur était encore un homme de loi de la région : Bonnet-Ladevèze et l'on pouvait penser qu'on allait assister à la même ascension que pour les ISARN. Le nouveau propriétaire ne manquait pas d'ambition et brigait volontiers les suffrages de ses concitoyens. Il fut élu administrateur du district de Villefort, puis membre du Directoire Départemental.

Mais, bon catholique et ardent royaliste, il refusa de prendre part à l'élection de l'évêque constitutionnel Nogaret et, avec son ami, Chas de Bayard, il conspira contre la Révolution ; il dut émigrer et ses propriétés furent vendues comme biens nationaux.

Le château de Castanet avec le moulin et ses dépendances furent achetés par Théodore Borelli et Joseph André.

Les Borelli, dont la fille épousa le père d'Odilon Barrot, représentait la bourgeoisie libérale, opposée aux "aristocrates" en fuite.

Le calme revenu avec le Consulat et l'Empire, les enfants de Bonnet-Ladevèze purent racheter Castanet en 1807 ; ils le gardèrent jusqu'en 1888, et puis il devint une simple ferme... jusqu'à l'époque actuelle.

CHATEAU DE CASTANET

DESCRIPTION

I Introduction

Situé sur un petit promontoire aménagé qui s'avance dans le lac, le château de Castanet se détache au-dessus du plan d'eau, massif mais sans démesure, sévère avec ses blocs de granit qui répondent aux crêtes sauvages des alentours, chaleureux dans le modelé de la pierre aux contours arrondis par le temps et dans les nuances automnales de ses toitures en lauzes (photo **15**)

II EXTERIEUR

- l'accès se fait par une rampe qui déroule une courbe élégante
- entouré d'une vaste terrasse promenoir
- de plan carré - trois niveaux en élévation
- flanqué d'une tour à chacun des angles (3 rondes et 1 plus importante rectangulaire dans laquelle se loge l'escalier).

QUATRE FACADES

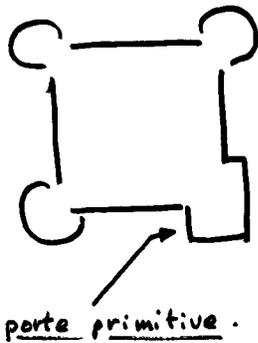
- Façade Nord - façade de l'accès actuel au château (photo **10**) encadrée par la tour rectangulaire (escalier) à l'Est et une tour ronde à l'Ouest.
- peu d'ouvertures - quelques unes possèdent une traverse de meneau
- dans les parties basses elles sont à but défensif : cannières

.../...

FACADE EST - (photo 11-12-13)

- elle présente une série de baies dont une possède un meneau. Le piètement des fenêtres du rez-de-chaussée et de l'étage.

- sur cette façade s'ouvrait la porte d'entrée primitive, un peu au-dessous du niveau 1 (caves actuelles)
Cette porte était surmontée d'un linteau inscrit, donnant la date de construction du château et le nom du premier propriétaire :



LAN 1578 ET LE 19 A
VRIL A FET FERÉ LA PR
ESENTE EUVRE NOB
LE JACQUES ISARNE

- . Ce linteau a été déplacé : il orne actuellement la façade de la villa moderne qu'a fait construire le précédent propriétaire, au bas du village de Castanet.
- . La porte murée actuellement, du fait du léger remblaiement général du bâtiment, était défendue par une bretèche qui a été conservé.
- . Les canonnières sont particulièrement étudiées pour balayer les abords de la façade sans laisser d'angle mort (tour Sud de la façade Est).

FACADE SUD

. Encadrée par deux tours rondes, elle domine directement le lac/de légers glacis élargissent la base des tours (photo 14).

FACADE OUEST

- . Elle domine la partie Ouest de la terrasse qui entoure le château sur trois côtés. Elle est encadrée par deux tours rondes.
- . Elle possède deux éléments en encorbellement :
 - des latrines sur corbeaux flanquent les deux tours à l'étage supérieur (3^e niveau)
 - un système de défense par canonnières habilement disposées/et tracés de scellement de puissantes grilles aux fenêtres, à l'instar des autres façades.

LES TOITURES (photos 15)

- . En fait une seule grande toiture à quatre pentes vient s'appuyer sans transition sur les dernières assises de granit. La couverture de petites lauzes du pays aux multiples coloris donnés par la potrine, s'interrompt seulement au niveau des tours, qui ont leur propre couverture en pan coupé, et des souches des cheminées.
- . les souches de cheminées, regroupées pour la plupart dans la partie Sud du toit animent et complètent la silhouette du château avec leur petites corniches de lauzes en saillie, l'étagement de leur petite couvertures en lauzes soutenues par des petite blocs verticaux et la lauze faîtière maintenue en place par ces pierres pointues qui concluent l'étagement.

INTERIEUR

. Edifice aux murs épais (1 m à 1,80 m) tout en blocs de granit (mieux dressés

aux angles) ses éléments défensifs sont compensés par une certaine recherche dans la taille de la pierre quelques éléments de sculpture et une grande unité dans l'emploi des éléments d'architecture (arcs, cheminées, portes etc...)

①

ESCALIER

- en granit
- escalier tournant à droite à 5 volées droites et à mur d'échiffre.
- à chaque palier un arc surbaissé à gros claveaux s'appuyant sur le mur (du côté Est) et sur le mur d'échiffre, soutient le repos ou le palier supérieur (le 4° repos ne possède pas d'arc).
- à chaque palier et repos une colonne engagée dans le mur d'échiffre avec chapiteau et base sculptés de motifs très simples soutient l'arc (photo
- quelques ouvertures d'éclaircissement et surtout de nombreux ébrasements de meurtrières (canonnières) rappellent la vocation défensive de la construction. (photos

16-17-18-19-20-21-
22-23 -)

②

1° NIVEAU - CAVES

ex Rez de chaussée

- . premier niveau d'habitation
- . concerne 6 pièces voûtées à usages vraisemblablement domestique :

a) la grand-Salle (RA) sur le plan (photo **24) 25** -

- 9 m x 5 m
- voûtée d'arêtes
- grande cheminée au linteau chamfreiné en arc surbaissé à gros claveaux, le claveau central porte le blason sculpté de la famille d'Isarn. On retrouvera ce type de cheminée dans presque toutes les pièces du château.
- les fenêtres aux larges embrasures sont partiellement obturées par suite du remblaiement récent de l'édifice (aménagement des terrasses et protection contre les eaux)

b) la salle RB **photos 26 - 27**

- moins grande
- voûtée d'arêtes
- comporte des installations culinaires :
 - . un potager
 - . un évier à crédences latérales, dans une grande niche avec un système de petite cuve en pierre, percée d'un petit trou, en saillie au-dessus de lui, et permettant une économie de l'eau (photo)
 - . une grande cheminée équipée d'un grand four à pain principal (1) dont la chambre de cuisson déborde largement dans la salle RC.
 - . un second four (2) de petite taille flanque la cheminée sur la gauche (photo)

Ces installations sont contemporaines de la construction du château, et sont intéressantes par les renseignements qu'elles donnent sur le mode de vie de l'époque dans un château lozérot.

c) la salle RC (photo **28**)

- voûtée d'arêtes
- cheminée à manteau et jambages en saillie, et au linteau droit monolithe - son conduit était extérieur (en saillie sur la façade ouest).

d) salle RD

- salle voûtée d'arêtes

.../...

e) salle RE

- voûtée en berceau surbaissé
- "chapelle" : doit cette appellation aux peintures murales qui ornent son mur Sud (photo **30**)

f) Salle RF

- très petites dimensions
- "le cachot" : a dû probablement servir de prison (présence d'anneaux en fer scellés dans le mur. **29**)

3

2° NIVEAU - REZ-DE-CHAUSSEE —

- . l'étage principal
- . pièces d'habitation et d'apparat.

a) Salle IA : 1° salon - photo **31 - 32** -

- grande salle (9 m x 5 m)
- éclairée par deux baies à larges embrasures (une est à meneau)
- plafond à la française
- grande cheminée aux piédroits et consoles cannelés - linteau en plate bande monolithe à crossettes surmonté d'un arc de décharge en tas de charge (hotte) au centre du linteau - le blason des d'ISARN.
- sur le sol un parquet de chêne.

- l'ameublement soigné et régional :

- . une paire de fauteuils en noyer aux accoudoirs à volutes (devant la cheminée) rappellent certains sièges Louis XIII (os de mouton) **34**
- . une armoire de mariée, à trois portes - meuble offert à l'épousée, oeuvre d'un artisan local, simples, mais ornée du serpent symbole féminin
- . des tables anciennes - un bahut.

- Le décor

- . d'époques diverses, il créé dans la simplicité raffinée des matériaux un équilibre entre l'ameublement "chaud" et la rigueur des lignes d'assemblages des pierres : tapisserie du XVII° S. **33** .
- . en face : composition laine-lin de Sheila Hicks

b) Salle IB - photo **36 - 37** .

- . pièce de moindre dimension
- . communique avec la tour Sud-Est
- . plafond à la française avec des restes de décor peint (fleurettes rouges - motifs géométriques)
- . parquets de chêne
- . cheminée à piédroits nus, linteau monolithe à crossettes orné du blason d'ISARN (photo **37**), corniche, hotte droite

- l'ameublement ancien : lit à baldaquin - table de chevet - table.

c) Salle IC : 2ème salon - photo **38 - 39** -

- . pièce assez vaste
- . plafond à la française
- . parquet de chêne
- . communique avec la tour Sud-Ouest
- . cheminée simple, identique à celle de la salle IB, mais ici ornée d'un très

.../...

beau décor peint à fresque : (en cours de classement) sur la hotte une scène de chasse au sanglier avec vraisemblablement la châteleine d'alors (à gauche), en Diane, qui décoche une flèche . photo 40 .

. sur le linteau : trois blasons en cours de restauration

. mobilier d'époques diverses - coffres bas - claveau.

d) Salle ID - Salle à manger - photo 41 .

- . parquet de chêne
- . cheminée droite aux piédroits arrondis terminés par des consoles assymétriques dans leur mouluration - linteau monolithe à crossettes (sans blason) chamfreiné à sa base et surmonté d'une corniche - au-dessus : un arc de décharge à gros claveaux appareillés - photo 42
- . plafond à la française orné d'un décor peint assez évanescent par endroit, vraisemblablement monochrome, à la détrempe. photo 43 .
- . décor de losanges, losanges imbriqués, fleurettes et boucles sur les poutres
- . décor de volutes encadrées sur les solives 45
- . fleurettes sur les entrevous 45
- . au-dessous on distingue les traces d'un premier décor (floral ?) cf. photo 44 (partie gauche)

30)

3° NIVEAU - 2ème étage

- . immédiatement sous la charpente - photo 46
- . on retrouve la même distribution des pièces des niveaux inférieurs
- . 2 pièces d'habitation : au Sud-Est et au Nord Ouest
- . 3 pièces sur les 4 ont toujours la cheminée à linteau à crossettes et arc de décharge.

a) la salle II A

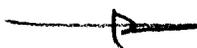
De grande dimension - Y ont lieu les concerts, soirées littéraires et les expositions - photo 47

b) Salle II C - photo 48 .

Cheminée

c) Salle II D 49 - 50 - 51 -

- . parquet de chêne
- . plafond à la française
- . cheminée de même type (linteau et arc de décharge) mais variante au niveau des consoles.
- . l'ameublement : lit ancien à baldaquin aux montants torsadés - coffres bas régionaux
- . au mur : une toile (relief en trompe l'oeil) moderne.



C O N C L U S I O N

L'histoire du sauvetage de ce château qui, exproprié, devait être démolie pour permettre l'aménagement des berges du lac de Villefort, est un des plus beaux faits d'armes de la lutte constante menée par les défenseurs du patrimoine national. Résultat d'une remarquable tenacité d'un côté (en particulier de Mme H. GIBERT, concessionnaire, et les Services de la Conservation des Bâtiments de France), compréhension d'un autre (E.D.F.), ce monument offre actuellement un exemple unique d'architecture cévenole de la deuxième moitié du XVI^e siècle.

Sa présentation exceptionnelle (le lac de Villefort), son homogénéité de style qui a été scrupuleusement respectée, (consolidation et restaurations discrètes), l'aménagement intérieur qui a mis en valeur et redonné vie à une architecture sobre (ameublement ancien et de provenance locale, voisinant avec quelques oeuvres modernes), et enfin une large ouverture au public (visites guidées mais aussi concerts, soirées poétiques, expositions diverses : "la statuaire religieuse en Lozère", tapisseries modernes, etc...) sont autant d'éléments qui font de ce château un centre important du tourisme et de l'animation culturelle dans le département de la Lozère et les Cévennes, et peuvent à ce titre motiver un élargissement de la protection actuelle.

Photos : 52. 53. 54. 55.

EXTENSION

MONUMENTS HISTORIQUES

Protection des Monuments Historiques.

Département : LOZERE

Commune : POURCHARESSE.

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
 DEMANDE
 11 MAI 1976
 NO 18
 RECENSEMENT DES MONUMENTS ANCIENS

Palais-Royal, le

Edifice : Château de Castanet

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
 11 MAI 1976
 NO 22
 RÉPONSE
 RECENSEMENT DES MONUMENTS ANCIENS

Paris, le

11 Mai

1976

Monsieur ENAUD, Principal Inspecteur général des monuments historiques, est prié de bien vouloir faire connaître son avis sur l'affaire traitée dans les pièces ci-jointes. On lui sera obligé de les retourner à l'Administration, avec sa réponse, dans le plus court délai.

PIÈCES COMMUNIQUÉES

1 dossier de recensement.

OBJET DES PIÈCES

Extension éventuelle à la protection déjà

existante au titre des Monuments Historiques.

Protection éventuelle du décor intérieur

au titre des Monuments Historiques.

L'Attaché d'Administration chargé de la protection des Monuments Historiques

X

Couclame

avis favorable au classement au titre en H.F. du château de Castanet, siège inscrit à l'Inventaire. Je l'ai visité plusieurs fois - l'intérieur (seconde moitié XVI et XVII) doit être protégé, par exemple vent suivant, par l'atmosphère analysés et photographiés dans l'excellent le dossier de recensement:

De bas en haut:

a) Rez de chaussée: phot. 24. cf. salle R.A. entrée en bureau vestibule avec grande cheminée monumentale en grès

b) Salle RB (ph 25-27) cheminée avec son aménagement d'origine intal (protéger en encastrés dans le mur cheminée monumentale, salle four à pain.)

(phot 28)
c) le vestibule, avec la porte
arrière du feu à pain. (l'intérieur maintenant)

d) le chapelle RE (phot 30)
vues en buccaux rimbassés
peintures murales à décor géométrique.
e) le cochon. (comme celle au mur)

② Premier Etage.

a) salle IA. photo 31. quatre 1/5
notes. le cheminée Renaissance, portée
par six pieds droits caudelés
• le plafond à la française, peintes
et solives peintes.

b) salle IB. photo 37. Chambre.
Abîmés. le cheminée - l'intérieur en mur
le blason de la famille d'Alzary
plaf. • le plafond à la française (avec à fleurettes,
c) salle IC. photo 39 - 40 Salon.

• le cheminée à l'intérieur et maintenant
drat maintenant porte en intérieur avec
feint (scènes de chasse ou d'agriculture (fin XVII^e),
qui ven avant fait sculptés, et refait en 1875.
• plafonds à la française.

d) salle ID. photo 41 - 43. Salle orange.
• cheminée à l'intérieur seul
• plafond à la française.

③ Deuxième étage

a) salle II C. ph 48.

b) : II D. ph 50, 51, chambre
• cheminée à l'intérieur à fleurettes
• plafond à la française.

Sur l'intérieur de radon fibert, des
expositions, et des recitels de musique à chambre
constamment à faire de Cortavel un ^{grand} rare
moment de l'œuvre, allant aux artistes des œuvres
culturelle de pacité.

F. Etant

RECENSEMENT des MONUMENTS ANCIENS de la FRANCE

St Jean 07

Département Lozère Commune POURCHÈRESSE
 Monument Château de Castanet



Documents annexés

Fiche de recensement	1	Documents photographiques	10 diapos 52 couleurs 2 noir et blanc
Plans et relevés	2 + 1	Divers	1
Documents cadastraux	2		

Avis de l'Architecte en Chef des monuments historiques

Le Château de CASTANET a déjà en LOZERE la valeur d'un exemple. L'état exceptionnel de l'édifice après la remise en état dont il a été l'objet, n'appelle aucun travail important à y exécuter dans les années à venir, ce qui mérite d'être souligné. Comme tant de monuments religieux ou militaires de cette région, la rudesse et la rusticité sont les éléments dominants. Ce château est simple et homogène. Il est aujourd'hui situé dans un cadre qui le met particulièrement en valeur. L'ensemble bâtiment -site est très intéressant.

Avis très favorable au classement.

Avis du Conservateur Régional des Bâtiments de France

Avis favorable au classement de ce château qui a conservé son caractère et qui ne demandera aucun travail important de restauration

André Gally

Avis de l'Inspecteur Général des monuments historiques

classement favorable - voir Raffort

Paris le 15 Juin 1976

Y. M. FROIDEVAUX
 INSPECTEUR GÉNÉRAL DES
 MONUMENTS HISTORIQUES
 17, RUE DU CHERCHE-MIDI, 75006 PARIS

[Signature]

MONUMENTS HISTORIQUES

Protection des Monuments Historiques.

Département : LOZERE

Commune : POURCHARESSE

Edifice : Château de Castanet

DEMANDE

RÉPONSE

Palais-Royal, le 17 MAI 1976

Paris, le 15 Juin 1976

Monsieur FROIDEVAUX

Inspecteur général des monuments historiques, est prié de bien vouloir faire connaître son avis sur l'affaire traitée dans les pièces ci-jointes. On lui sera obligé de retourner à l'Administration, avec sa réponse, dans le plus court délai.

Le château de Castanet a pris un singulier relief depuis la mise en eau du lac de Villefort. C'est une robuste construction bâtie en 1578, de caractère très régional dont les tours d'angle ont été malheureusement amputées de leur couronnement, son aspect de forteresse est justifié par l'époque incertaine de la fin du XVIème, toutefois ses dispositions et son décor ne témoignent pas d'un esprit très raffiné. La vie de cet édifice participe à l'animation culturelle assez active de la région de Villefort, il a été bien remis en état et son entretien est exemplaire. Le classement est demandé par le propriétaire, la S.I.V.M. En raison des efforts réalisés pour sauver cet édifice

PIÈCES COMMUNIQUÉES

- 1 dossier de recensement
- le rapport de Monsieur ENAUD, Inspecteur Principal des Monuments Historiques.

OBJET DES PIÈCES

Extension éventuelle à la protection déjà existante au titre des Monuments Historiques.

L'Attaché d'Administration chargé de la protection des Monuments Historiques

Gondreau

/...

ancien, nous estimons cette mesure possible, sans toutefois la
considérer comme d'une nécessité évidente.

~~LAIT~~

/PM.

DELEGATION PERMANENTE
DE LA COMMISSION SUPERIEURE
DES MONUMENTS HISTORIQUES

Séance du 24 Janvier 1977.

- PROCÈS - VERBAL -

o o
- Haute-Garonne - VILLEMUR - tour de défense.

La Délégation Permanente réserve son avis sur le classement éventuel parmi les Monuments Historiques de la tour de défense située à VILLEMUR (Haute-Garonne) et demande que ce dossier soit soumis à l'examen de la Commission Supérieure des Monuments Historiques.

o o
- Lozère - POURCHARESSE - château de Castanet.

La Commission par 12 voix contre 4 estime que l'intérêt présenté, sur le plan artistique et historique, par le château de Castanet à POURCHARESSE (Lozère), qui a été inscrit sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 24 Novembre 1964, n'est pas suffisant pour justifier son classement parmi les Monuments Historiques. Il sera donc maintenu sur l'Inventaire Supplémentaire.

Toutefois, une étude pourrait être faite en vue de la protection au titre des Sites de ce château et de son environnement.

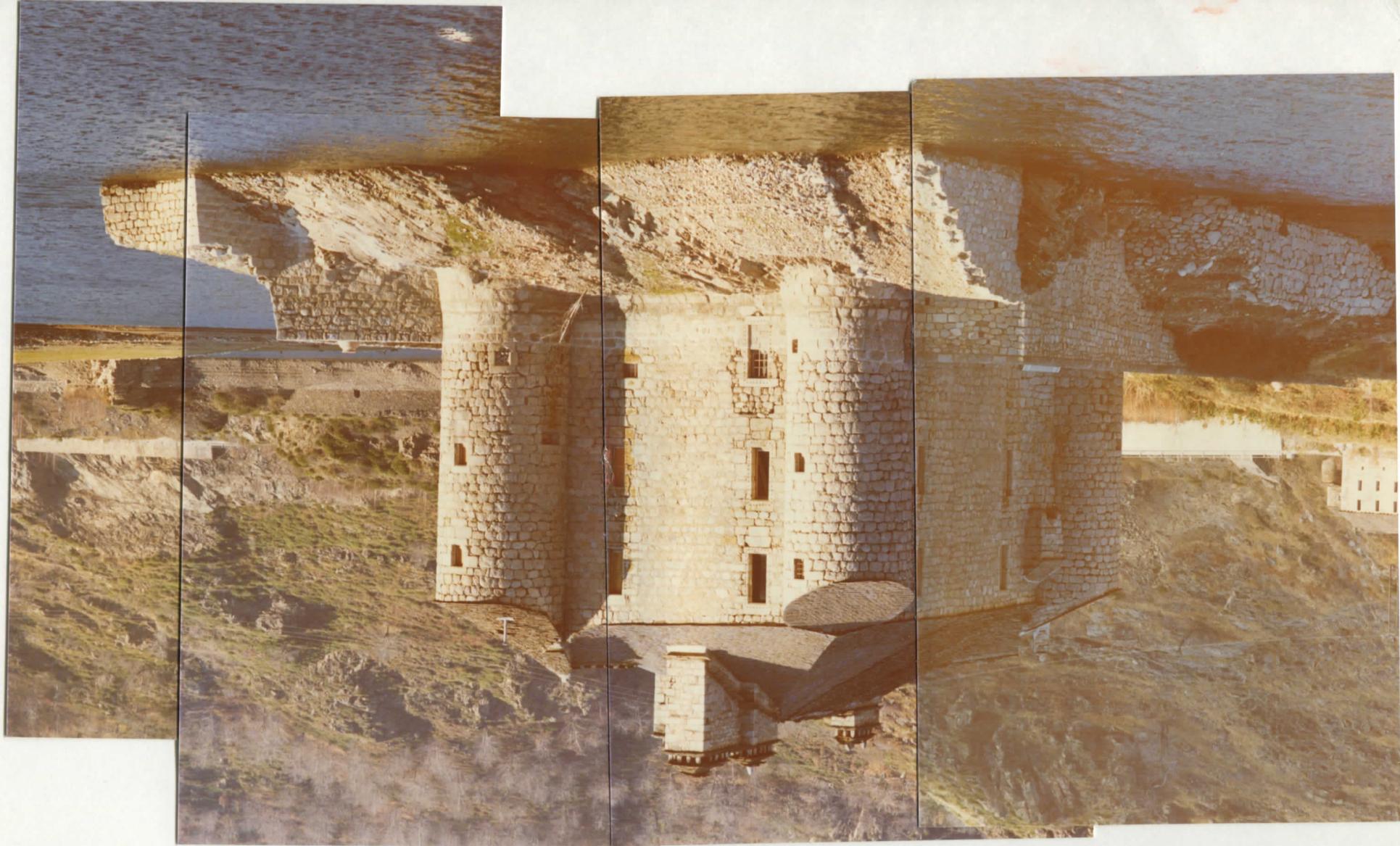
o o
- Pas-de-Calais - CAMPAGNE-LES-HESDIN - château.

Enfin, elle considère, par douze voix contre cinq, que le château de CAMPAGNE-LES-HESDIN ne présente pas un intérêt suffisant, sur le plan architectural, pour bénéficier d'une protection au titre de la loi de 1913 sur les Monuments Historiques.

CHATEAU



Vue d'ensemble - Façades sud et ouest

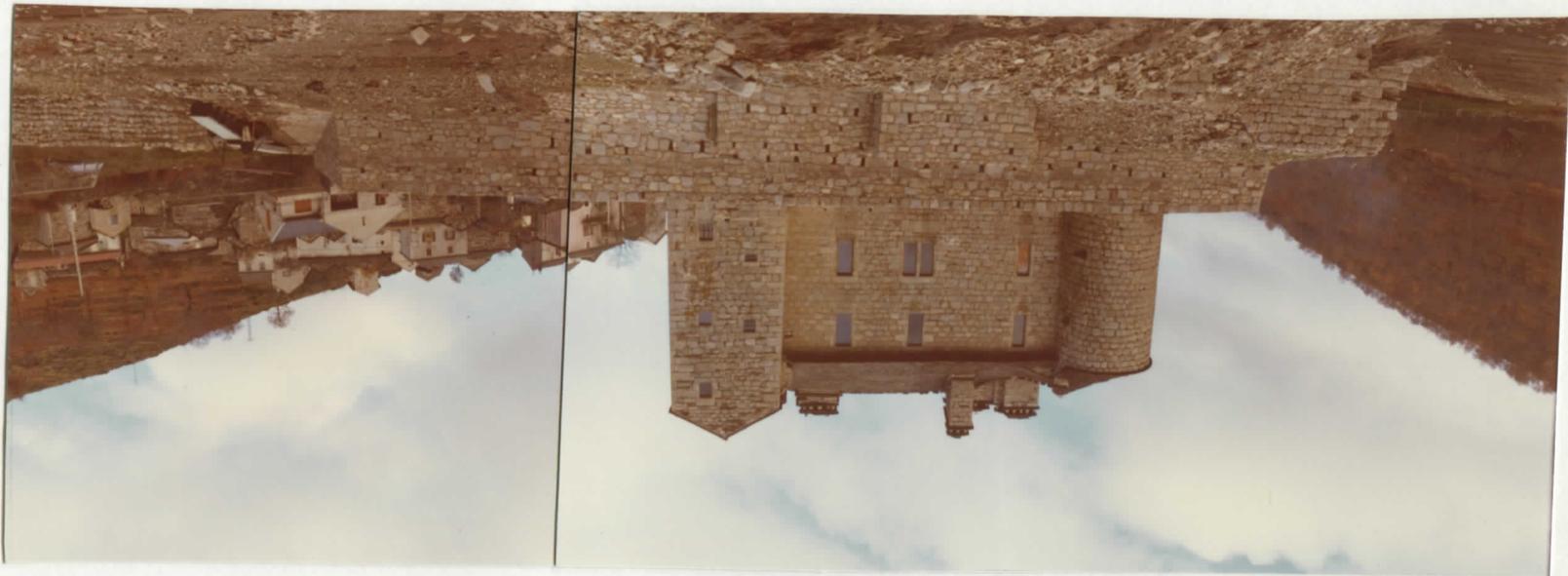


4

CHATEAU

CASTANET

LOZERE



5

CHATEAU ET VILLAGE

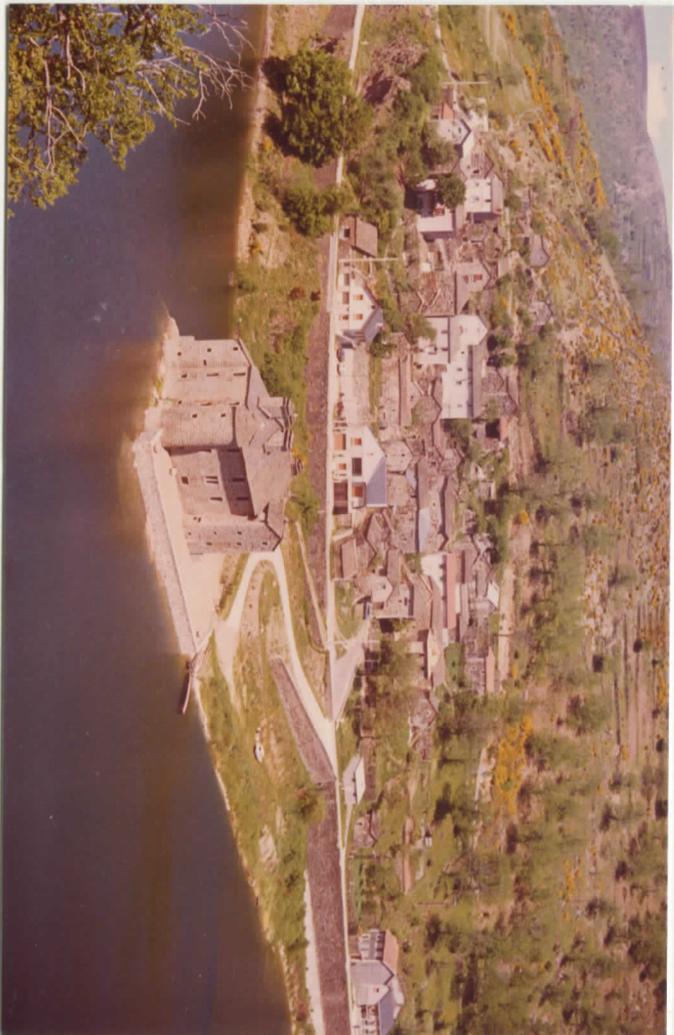
CASTANET

LOZERE

LOZERE

CASTANET

CHATEAU



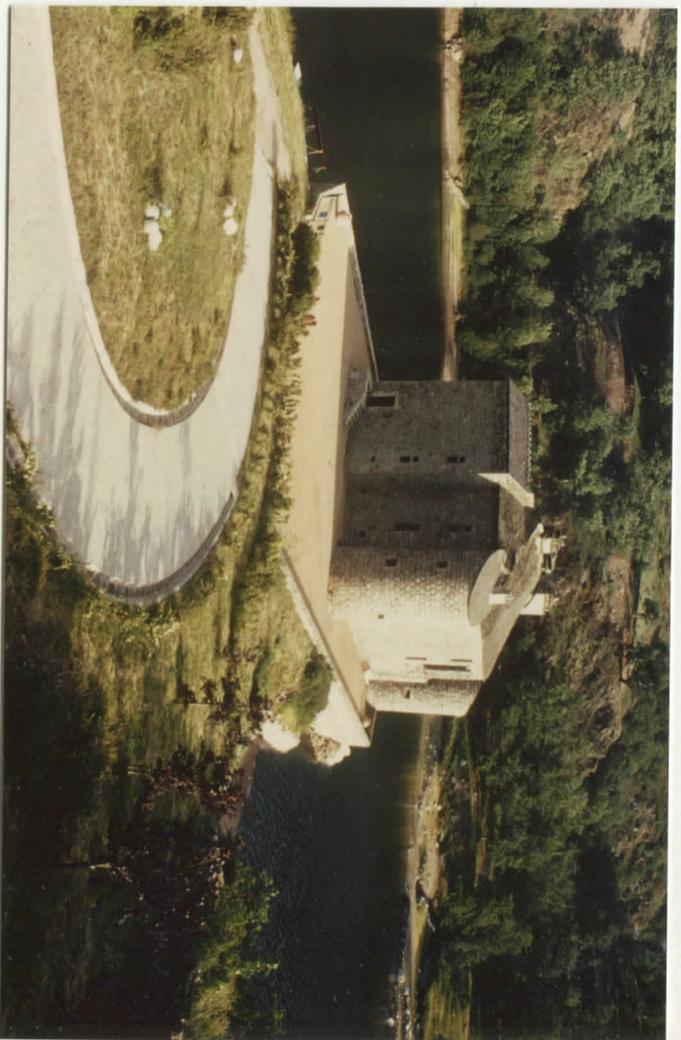
Hambeau chateau et lac

ÉTÉ

6

Coté Nord et ouest

7



CHATEAU



Vue Générale de
haut en bas :
- le village de Castanet
- Le château
- Le lac de Villefort

. FIN de l'HIVER .

8

Vue générale
cotés Sud et est

9



CHATEAU



Façade Nord - Accès -

CHATEAU



Façade est

11



Façade est

12

CHATEAU



Façade est

CHATEAU



14

Façade Sud

CHATEAU



Détail de la couverture et d'une cheminée

CHATEAU



Escalier
- palier du 1e étage
portes palières à
encadrement chamfrané

16



17

Escalier
- volée descendant au
rez de chaussée
- en bas plots pour
niveau haut des eaux
- meurtrière - à mousquet

CHATEAU



Escalier 2e palier
 (niveau de l'entrée)
 colonne engagée
 chapiteau-tailleur

18



19

Escalier
 2e palier
 meurtrières

CHATEAU

Escalier
3e palier - 1er étage
Colonne engagée
détail du chapiteau



20

Escalier
3e palier
1er étage



21

CHATEAU



Escalier
(5e) et
dernier palier
2e étage

22



4e palier
chapiteau à fleuron
et coeur renversé

23

CHATEAU



Rez de chaussée
salle R A
cheminée monumentale
voutes d'arêtes

24

Salle R A
entrées des salles
R D et R E (chapelle)
(à droite)



25

CHATEAU



Salle R B (Cuisine)
Potager avec évier en pierre
et système d'économie de
l'eau (vasque en pierre
au dessus de l'évier munie
d'un écoulement très étroit

26



Rez de chaussée
salle R B (cuisine)
cheminée monumentale
grand four à pain
petit four secondaire (à gauche)

27

CHATEAU



28

Rez de chaussée
Salle Rez de chaussée (de droite à gauche)
/cheminée/accès à la base de la tour Sud OWest
/fenêtre/partie arrière du grand four à pain des cuisines (à gauche)

CHATEAU



Rez de chaussée

Pièce R_P - cachot

29



Rez de chaussée
Salle R_E

"chapelle" -

peintures murales

30

CHATEAU



1er étage - Salle 1 A

CHATEAU



1er étage - Salle I A
Mobilier ancien local

34

Escalier - Second palier
(1er étage)

35



CHATEAU



1er Etage - Salle I B

- Cheminée
- Lit et table de chevet anciens

36



Salle I B - Cheminée

Détail du linteau à
crossette orné d'un
blason sculpté
(armes de la famille
d'IZARN)

37

CHATEAU



Salle IC
Embrasures de fenêtres
au fond dans l'angle
porte donnant dans la
Cour Sud Ouest

38

1er étage
Salle IC
Cheminée avec fresque
mobilier ancien



39

CHATEAU



40

Salle I C
cheminée

Détail de la fresque du manteau, scène de chasse
la châtelaine en Diane (à gauche), dans un très
gracieux mouvement s'appête à décocher une
flèche sur le sanglier, ~~protégée par ses gens~~

sur le linteau - Blasons en cours de restauration

CHATEAU



41

1er Etage

Pièce I D

Mobilier ancien

Pièce I D
Cheminée

42



CHATEAU



Pièce ID - plafond peint



Salle ID
plafond peint-détail

44



Plafond Peint - détail

45



Charpente du château
au niveau de la salle
d'exposition II A

46

2e étage salle II A
Salle des manifestations
culturelles (expositions
concerts - soirées poétiques)

47



CHATEAU



2eme étage - salle II C - cheminée